

DEPARTEMENT DE L'OISE



VILLE DE CLERMONT

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

**04. Fixation du nombre
de Maires-Adjoints**

Séance ordinaire du 20 mars 2026, le Conseil Municipal de la Commune de Clermont légalement convoqué à 18 H 30, s'est assemblé à la salle Pommery – 118 Avenue des Déportés – 60600 CLERMONT, sous la présidence de Monsieur le Maire. La convocation a été adressée aux membres du Conseil Municipal par Lionel OLLIVIER Maire de la Commune de Clermont, le 16 mars 2026, conformément à l'article L. 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le nombre de Conseillers
Municipaux

- en exercice : 33
- Présents : 32
- Votants : 32

Présents : M OLLIVIER, Mme GUILOINEAU, M BELLANGER, Mme GRANGE, M PORTEMER, Mme DOUREY BENOIT, M MIDA, Mme DEMONIERE, M DENYS, Mme BOVERY, M DELCROIX X, Mme MRABET, M. MINE, Mme DARRIGADE, M LAMBERT, Mme CHANOINE, M FAKALLAH, Mme BARBIER, M BOURDIN, Mme SICARD, M SANGUINA, Mme MARINO, M FORTANÉ, Mme MOPIN, M PERNIER, Mme BERAULT, M DELCROIX J, M CUSSENE, Mme MARCHAL, M VATINEL, Mme MEUBLAT, M PLAISANCE

Absente excusée : Mme Vanessa VITANOSTRA

Date de dépôt :
24/03/2026

Secrétaire : Mme Mélina DEMONIERE

Date de publication
ou notification :

La séance est ouverte à 18 H 30.

24/03/2026

4. Fixation du nombre de Maires-Adjoints

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-2 ;

Considérant que le Conseil Municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;

Considérant cependant que ce nombre ne peut excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal ;

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de neuf adjoints ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à 29 voix POUR et 3 Abstentions

DECIDE de fixer à 7 le nombre des Adjoints au Maire pour le mandat 2026 – 2032.

Pour copie conforme

Le Maire,

Lionel OLLIVIER,

